



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 20088

Numéro SIREN : 352 975 056

Nom ou dénomination : COSMOPARIS

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2017 sous le numéro de dépôt 3716



20170037162016

DATE DEPOT : 12/01/2017

N° DE DEPOT : 3716

N° GESTION : 2006B20088

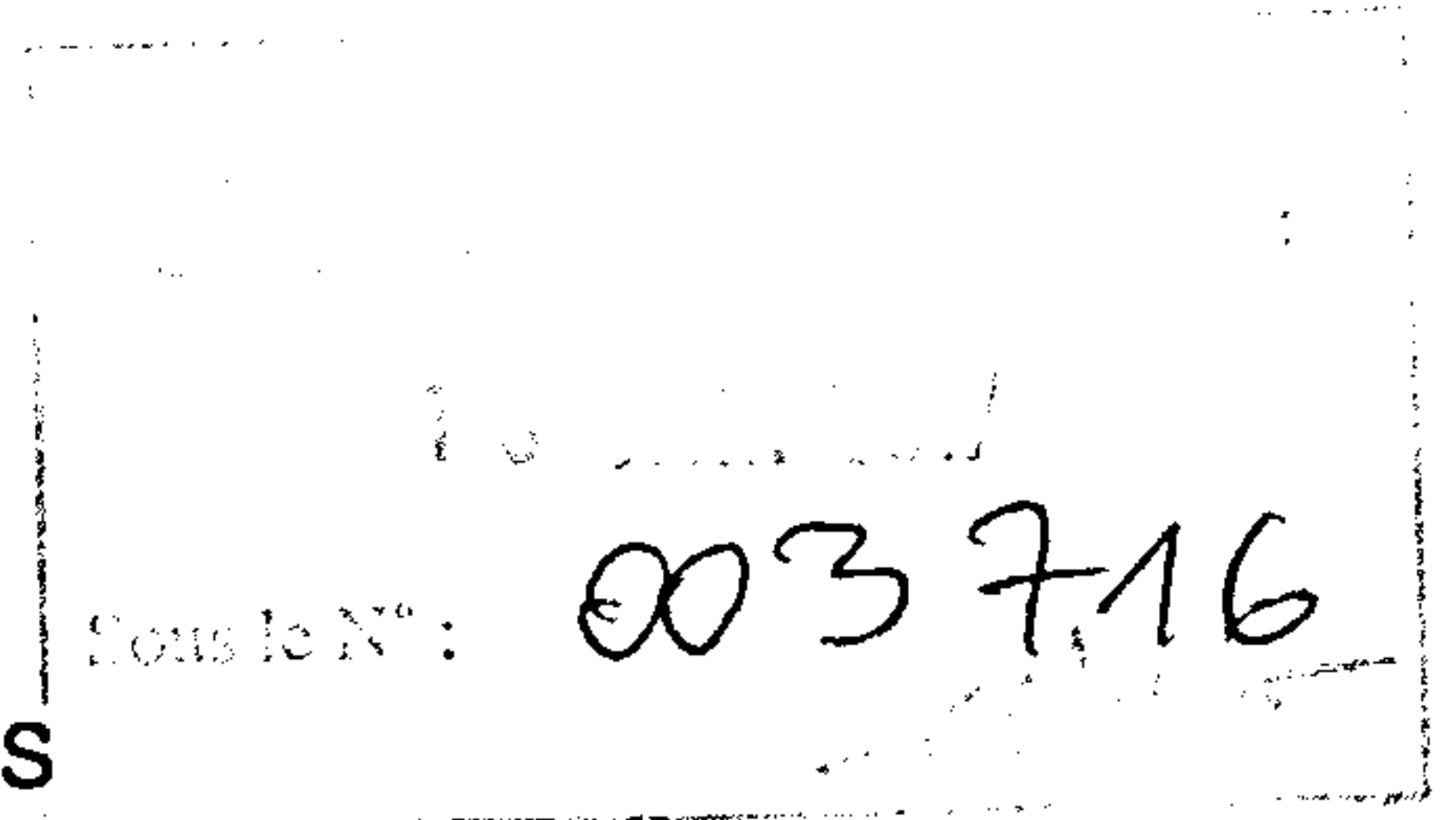
N° SIREN : 352975056

DENOMINATION : COSMOPARIS

ADRESSE : 28 avenue de Flandres 75019 Paris

MILLESIME : 2016

COSMOPARIS
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 20 914 050 Euros
Siège social : 28 avenue de Flandre • 75019 PARIS
352 975 056 RCS PARIS



(ci-après la "Société")

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 13 DECEMBRE 2016**

L'an deux mille seize,
Le mardi treize décembre,
au siège social,

La Société SAN MARINA, Société par Actions Simplifiée au capital de 51 568 309 euros, dont le siège social est ZI Les Paluds • 155, rue du Dirigeable • 13400 AUBAGNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE sous le numéro 321 875 205, représentée par son Président, Madame Nathalie LE BRUN,

Propriétaire de la totalité des 500 parts composant le capital social de la société COSMOPARIS,

Associé unique de ladite société,

.../...

DEUXIEME DECISION – Affectation du résultat de l'exercice

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice d'un montant de (3 527 426,66) euros au compte « report à nouveau » qui ainsi sera débiteur de la somme de 9 194 196,59 euros.

L'Associé Unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

.../...

QUATRIEME DECISION – Pouvoirs pour les formalités légales

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal de ses décisions pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Extrait certifié conforme par le Gérant, Axelle MATHÉRY



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Cosmoparis S.A.R.L.

Siège social : 28, avenue de Flandre - 75019 Paris
Capital social : € 20 914 050

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2016

A l'attention de l'Associé unique,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Cosmoparis S.A.R.L., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Application du principe de continuité de l'exploitation » de la note 2 de l'annexe aux comptes qui expose le contexte dans lequel les comptes annuels ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- La note 2 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose notamment le changement d'estimation survenu au cours de l'exercice relatif au calcul de la dépréciation des stocks. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ce changement d'estimation ainsi que des informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

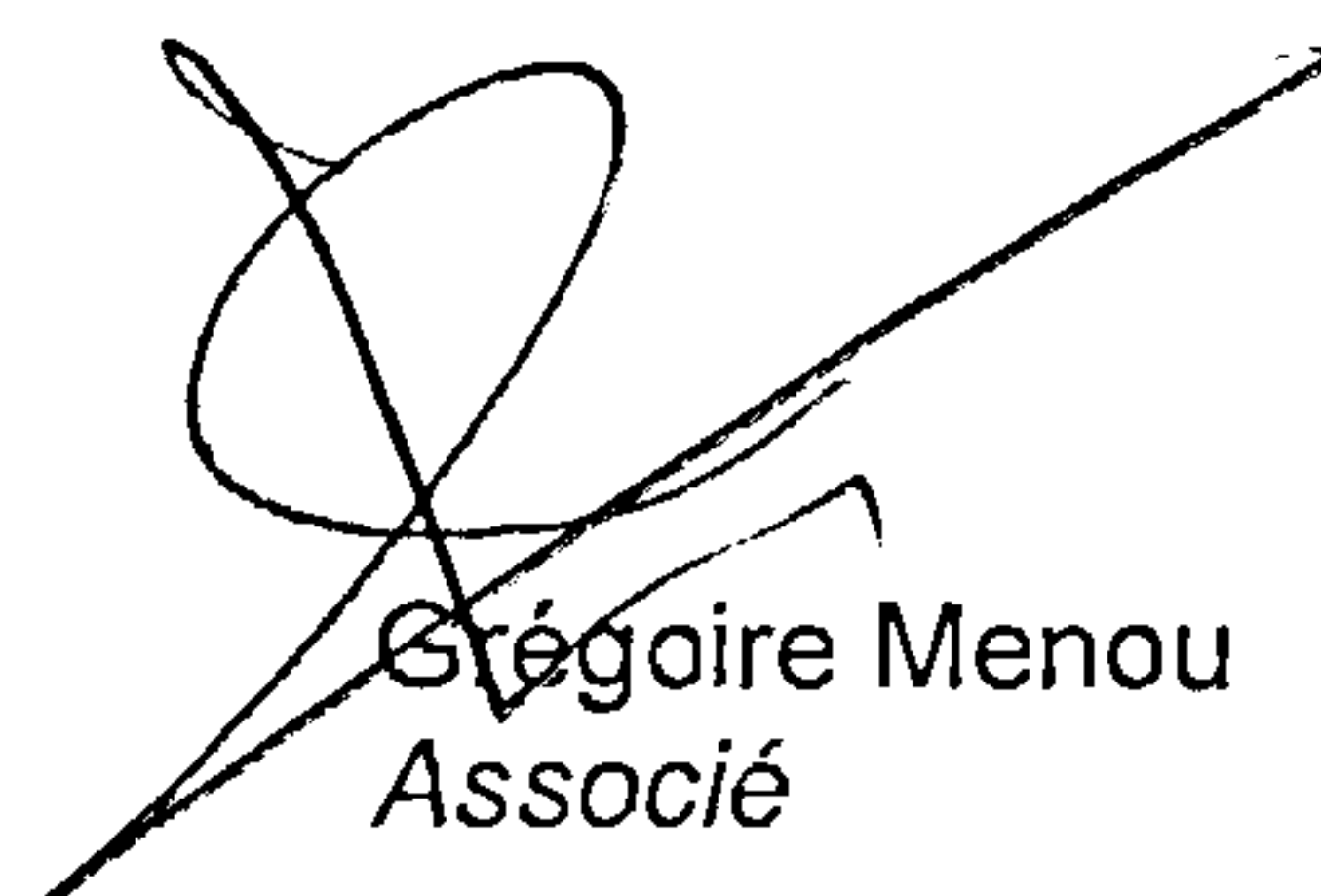
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les documents qui vous sont adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 12 décembre 2016

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Grégoire Menou
Associé

2050 : Bilan - Actif

Désignation de la société : SH - COSMOPARIS

DGFIP N° 2050

Millésime 2016

Clôture au : 31/08/2016

BILAN - ACTIF			Exercice N				N-1 (*)	
			Brut		Amortiss., prov.		Net	
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ	Frais d'établissement		AB		AC			
	Frais de développement		CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires		AF	600 719,65	AG	327 208,48	273 511,17	73 940,87
	Fonds commercial (1)		AH	15 009 803,61	AI	2 478 000,00	12 531 803,61	13 466 423,61
	Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	TOTAL Immobilisations incorporelles			15 610 523,26		2 805 208,48	12 805 314,78	13 540 364,48
	Terrains		AN		AO			
	Constructions		AP	2 335 740,52	AQ	1 284 042,23	1 051 698,29	1 314 442,22
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles		AT	1 205 960,15	AU	807 694,94	398 265,21	602 312,00
	Immobilisations en cours		AV	21 617,85	AW		21 617,85	17 901,54
	Avances et acomptes		AX		AY			
	TOTAL Immobilisations corporelles			3 563 318,52		2 091 737,17	1 471 581,35	1 934 655,76
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équival...		CS		CT			
	Autres participations		CU		CV			
	Créances rattachées à des participations		BB		BC			
	Autres titres immobilisés		BO		BE			
	Prêts		BF		BG			
	Autres immobilisations financières		BII	181 534,06	BI		181 534,06	218 038,12
	TOTAL Immobilisations financières			181 534,06			181 534,06	218 038,12
TOTAL (II)			BJ	19 355 375,84	BK	4 896 945,65	14 458 430,19	15 693 058,36
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
	En cours de production de biens		BN		BO			
	En cours de production de services		BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
	Marchandises		BT	6 018 182,66	BU	1 207 000,00	4 811 182,66	6 672 559,83
	TOTAL Stocks			6 018 182,66		1 207 000,00	4 811 182,66	6 672 559,83
	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)		BX	1 538 134,04	BY	35 790,22	1 502 343,82	1 869 145,20
	Autres créances (3)		BZ	1 424 770,07	CA	54 352,78	1 370 417,29	918 108,35
	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
	TOTAL Créances			2 962 904,11		90 143,00	2 872 761,11	2 787 253,55
	Valeurs mobilières de placement Dont actions propres :		CD		CE			
COMPTES DE RÉGULARISATION	Disponibilités		CF	2 252,71	CG		2 252,71	293 607,37
	TOTAL Trésorerie			2 252,71			2 252,71	293 607,37
	Charges constatées d'avance (3)		CH	183 357,28	CI		183 357,28	230 856,04
	TOTAL (III)		CJ	9 166 696,76	CK	1 297 143,00	7 869 553,76	9 984 276,79
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
	Ecart de conversion actif (VI)		CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	28 522 072,60	IA	6 194 088,65	22 327 983,95	25 677 335,15
	Renvois :		(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
	Clause de réserve de propriété :		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

2051 : Bilan - Passif avant répartition

Désignation de la société : SH - COSMOPARIS

DGFIP N° 2051
Millésime 2016

Ciôture au : 31/08/2016

BILAN - PASSIF				Exercice N	Exercice N-1 (*)
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 20 914 050,00)	DA	20 914 050,00	20 914 050,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)	(Dont écart d'équivalence : EK)	DC		
	Réserve légale (3)		DD	62 951,20	62 951,20
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : B1)	DF		
	Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants : EJ)	DG		
	TOTAL réserves			62 951,20	62 951,20
	Report à nouveau		DH	-5 666 769,93	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	-3 527 426,66	-5 666 769,93
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées		DK	172 569,02	60 622,17
Autres fonds propres	TOTAL (I)		DL	11 955 373,63	15 370 853,44
	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
Provisions pour risques et charges	TOTAL (II)		DO		
	Provisions pour risques		DP	45 860,57	82 068,00
	Provisions pour charges		DQ	14 913,00	16 548,00
DETTES (4)	TOTAL (III)		DR	60 773,57	98 616,00
	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	40 647,17	7 329,73
	Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs : EI)	DV	4 957 065,14	4 667 292,42
	TOTAL dettes financières			4 997 712,31	4 674 622,15
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	4 593 562,48	4 711 606,89
	Dettes fiscales et sociales		DY	571 843,11	582 076,60
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	51 200,33	51 833,91
	Autres dettes		EA	97 518,52	187 726,16
	TOTAL dettes d'exploitation			5 314 124,44	5 533 243,56
Comptes rattachés	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	10 311 836,75	10 207 865,71
	Ecart de conversion passif	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I À V)		EE	22 327 983,95	25 677 335,15
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
	(2) Dont : Ecart de réévaluation libre		ID		
	Réserve de réévaluation (1976)		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	6 045 955,80	5 983 163,00
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banq...		EH		7 329,73

2052 : Compte de résultat de l'exercice (en liste)

Désignation de la société : SH - COSMOPARIS	DGFIP N° 2052
Millésime 2016	

Clôture au : 31/08/2016

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice N						Exercice N-1 (*)	
			France		Exportation		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	14 180 360,97	FB	1 934 006,64	FC	16 114 367,61	16 428 867,23	
	Production vendue	Biens	FD		FE		FF			
		Services	FG	-75 179,52	FH	19 844,57	FI	-55 334,95	70 130,33	
	Chiffres d'affaires nets		FJ	14 105 181,45	FK	1 953 851,21	FL	16 059 032,66	16 498 997,56	
	Production stockée						FM			
	Production immobilisée						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges ...						FP	1 611 956,98	4 556,24	
Autres produits (1) (11)						FQ	38 101,24	63 243,25		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	17 709 090,88	16 566 797,05		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	7 414 175,23	9 040 107,16	
	Variation de stock (marchandises)						FT	2 251 377,17	-467 655,10	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y co...						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)						FW	4 926 646,44	5 059 613,20	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	155 436,01	213 800,48	
	Salaires et traitements						FY	2 204 184,42	2 238 989,47	
	Charges sociales (10)						FZ	771 367,13	790 330,11	
	Sur - dotations aux amortissem...						GA	537 742,08	534 963,09	
	Dotations d'exploitation	immobilisations - dotations aux provisions						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	1 202 208,16	927 118,63
		Pour risques et charges : dotations aux provisi...						GD	1 792,57	1 643,00
	Autres charges (12)						GE	53 324,17	100 420,05	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	19 518 253,38	18 439 330,09	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-1 809 162,50	-1 872 533,04	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo...						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		17,87	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN	25 592,70	18 901,26	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	25 592,70	18 919,13	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	3 457,00	482,00	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	359 308,12	1 289 436,48	
	Différences négatives de change						GS	31 234,28	4 005,00	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	393 999,40	1 293 923,48	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-368 406,70	-1 275 004,35		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-2 177 569,20	-3 147 537,39		

2053 : Compte de résultat de l'exercice (suite)

Désignation de la société : SH - COSMOPARIS

DGFIP N° 2053

Millésime 2016

Clôture au : 31/08/2016

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)		Exercice N		Exercice N-1 (*)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	593,00	593,47
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	70 000,00	200 000,00
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 182 619,05	401 836,63
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 253 212,05	602 430,10
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	325 579,34	62 004,72
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	1 176 894,50	901 086,78
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	1 190 412,03	2 279 591,24
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 692 885,87	3 242 682,74
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-1 439 673,82	-2 640 252,64
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	16 184,47	20 498,80
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	-106 000,83	-141 518,90
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	18 987 895,63	17 188 146,28
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	22 515 322,29	22 854 916,21
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	-3 527 426,66	-5 666 769,93
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont -produits de locations immobilières	HY		
	-produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (..	IG		
	(3) Dont -Crédit-bail mobilier	HP		
	-Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		18,00
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	311 675,00	1 247 857,00
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	AI		1 509,24
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (...)				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
TOTAL général		2 692 886	1 253 212	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
TOTAL général				

Les montants présentés dans l'annexe sociale sont exprimés en milliers d'euros.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2016 sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

L'enregistrement des éléments inscrits en comptabilité a été pratiqué par référence à la méthode des coûts historiques.

Application du principe de continuité de l'exploitation

Le Groupe, dont la Société est une filiale, a dû faire face au cours de l'exercice clos au 31 août 2016 à un marché difficile, impacté par les attentats survenus à Paris au cours du mois de novembre 2015 et par des conditions météorologiques défavorables. Dans ce contexte, le groupe a poursuivi les plans de restructuration de certaines sociétés opérationnelles et a lancé des plans d'économies qui ont donné des résultats positifs dès cet exercice.

Le Groupe a également ouvert au cours de l'été 2016 une nouvelle phase de renégociation de sa dette financière avec ses créanciers et a déposé une requête auprès du Tribunal de Commerce de Paris afin que les sociétés Novartex, Novarte et Vivarte (holdings têtes du Groupe) soient placées sous mandat ad hoc. Le 21 juillet 2016, le Président du Tribunal de Commerce de Paris a fait droit à cette demande et a nommé Maître Bourbouloux en qualité de mandataire ad hoc desdites sociétés pour une durée de 4 mois. Au 31 août 2016, le Groupe a respecté l'ensemble des covenants bancaires auxquels il est soumis.

En conséquence, les comptes annuels de la Société sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation au titre de l'exercice clos le 31 août 2016.

Changement d'estimation

L'exercice a vu un changement d'estimation comptable relatif à la modification de calcul de la dépréciation des stocks tel que décrit dans la note 10 de la présente Annexe.

Ce changement d'estimation a eu un impact significatif sur les comptes de l'exercice.

Il est induit par la volonté du Groupe de comptabiliser une dépréciation des stocks davantage en adéquation avec la politique interne de gestion des stocks et de leurs écoulements.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Concessions, brevets et droits similaires :

- Les marques sont des actifs à durée de vie indéfinie protégés juridiquement et ne donnent donc lieu à aucune constatation d'amortissement.
- Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 2 à 5 ans.

Fonds commercial :

Les montants figurant au bilan se composent de droits au bail de magasins et de fonds de commerce, et/ou autres éléments protégés juridiquement ne donnant lieu à aucune constatation d'amortissements.

Depuis le 1^{er} septembre 2010, les frais d'acquisition (honoraires, droits d'enregistrements, honoraires de commercialisation, frais d'actes, etc.) des droits au bail et fonds de commerce sont intégrés dans le coût d'acquisition de l'immobilisation.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition. Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Les méthodes et durées pratiquées peuvent être récapitulées comme suit :

Nature	Mode	Durée (années)
Constructions	Linéaire	8 à 20
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 8
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	2 à 10
Agencements et installations	Linéaire	1 à 20

Les immobilisations corporelles appelées à être cédées, font l'objet d'une revue détaillée visant à évaluer leur valeur de marché. Si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

5. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES

Les immobilisations sont soumises à des tests de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- les taux d'intérêts du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénale et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour des immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations déjà comptabilisées.
- La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société fondée sur les cash-flows réels et prévisionnels.
- Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Les amortissements dérogatoires sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des actifs concernés par cette méthode.

K€	31/08/2015	DOTATIONS	REPRISES	31/08/2016
Amortissements dérogatoires	61	127	15	173
TOTAL	61	127	15	173

7. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

NEANT

8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres de participation

NEANT

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts de garantie.

Leur valorisation est faite au coût historique d'acquisition.

Les autres immobilisations financières sont provisionnées lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non-recouvrement.

Etat des autres immobilisations financières par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Dépôts de garantie	182		182
Autres immobilisations financières			
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	182		182

Actions Propres

NEANT

9. IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS (en K€)	VAL BRUTE DEBUT EXERCICE	ACQUISITIONS	CESSIONS, MISES HS ET PAR VIREMENTS POSTE A POSTE	VAL BRUTE FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Brevets et marques	31			31
Logiciels	302	270	2	570
Fonds de commerce, Droit au bail	16109		1100	15009
Immobilisations en cours				0
Acomptes sur immobilisations incorporelles				0
Autres immobilisations incorporelles				0
SOUS TOTAL	16 442	270	1 102	15 610
CORPORELLES				
AAI constructions	2409	63	136	2336
Matériel et outillage				0
AAI mobilier	1161	18	98	1081
Véhicules				0
Matériel de bureau et informatique	124	4	3	125
Immobilisations en cours				0
Avances et acomptes sur immobilisations	18	3		21
SOUS TOTAL	3 712	88	237	3 563
FINANCIERES				
Titres de participations				
Prêts et autres immobilisations financières	218	27	63	182
SOUS TOTAL	218	27	63	182
TOTAL	20 372	385	1 402	19 355

AMORTISSEMENTS (en K€)	AMORT. DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS (*)	DIMINUTIONS, SORTIES ET REPRISES	AMORT. FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Doit au bail et Fonds de commerce	2 643	1 003*	1 168	2 478
Brevets et marques				
Logiciels	259	70	2	327
SOUS TOTAL	2 902	1 073	1 170	2 805
CORPORELLES				
AAI constructions	1 095	275	92	1 278
Matériel et outillage				
AAI mobilier	602	178	65	715
Véhicules				
Matériel de bureau et informatique	81	14	3	92
Mobilier				
Avances et acomptes sur immobilisations				
SOUS TOTAL	1 778	467	160	2 085
TOTAL	4 680	1 540	1 330	4 890

(*) y compris 1m€ de dotation pour dépréciation

10. STOCKS

Valeur brute

Les stocks de marchandises dans les entrepôts et en magasins sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat majoré de frais accessoires).

Dépréciations

Les fins de série sont dépréciées par voie de provisions en fonction de leur antériorité selon une méthode d'application de taux d'obsolescence par antériorité des collections, différents suivant le niveau de résiduel constaté.

Le montant de la dépréciation des stocks au 31 aout 2016 s'élève à 1 207k€ versus 1 597 k€ au 31 aout 2015.

11. OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. En cas de couverture de change, les dettes et créances sont converties au cours de couverture.

L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

12. CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées sous forme de provisions pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Etat des créances par échéance :

Etat des créances par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Créances douteuses ou litigieuses	95	95	
Autres créances clients	1 443	1443	
Personnel et comptes rattachés	1	1	
Etat – Impôt sur les bénéfices	559	559	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	135	135	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	29	29	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	700	700	
Charges constatées d'avance	183	183	
TOTAL CREANCES	3145	3145	

Les débiteurs divers intègrent notamment les conséquences de la mise en place en 2014 d'un gage-espèces pour un montant de 234 K€ dans le cadre de la signature le 17 avril 2014. Ce dernier a été augmenté le 05 Novembre 2015 pour 224 K€ d'un protocole d'accord intermédiaire, prorogé par avenants successifs, par les principales sociétés opérationnelles du Groupe Vivarte au titre de la sécurisation des lignes d'encours de crédits documentaires.

Etat des Produits à recevoir :

En milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Immobilisations financières		
- Créances rattachées à des participations		
- Autres immobilisations financières		
Sous-total		
Créances		
- Factures à établir	164	228
- Avoirs non parvenus	100	44
- Remboursements d'assurances	0	12
- Débiteurs divers		
Sous-total	264	284
TOTAL	264	284

13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Charges d'exploitation	183	231
Charges financières		
Total	183	231

Les charges constatées d'avance correspondent à des loyers pour 101 K€ et charges locatives pour 3 K€, et de 80 K€ d'autres frais généraux.

14. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

NEANT

15. CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 20914 milliers d'euros. Il est composé de 3037 parts sociales de valeur nominale de 6 886,42 euros chacune.

Evolution du capital social et des capitaux propres

(En milliers d'euros)

	Capital		Primes, réserves, provisions réglementées
	Nombre d'actions	Montant	
Montant au début de l'exercice	3037	20914	-5 604
Mouvements en capital			
Distribution de dividendes			
Provisions réglementées			173
Résultat de l'exercice			-3 527
Montant en fin d'exercice	3 037	20 914	-8 958
Total capitaux propres			11 955

Détail des primes, réserves et provisions réglementées

En milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Réserve légale, autres réserves	63	63
Report à nouveau	-5 667	
Provisions réglementées	173	61
PRIMES RESERVES ET PROVISIONS REGLEMENTEES	-5 431	124
Résultat de l'exercice	-3 527	-5 667
TOTAL	- 8 958	-5 543

16. PROVISIONS

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en K€)	31/08/2015	DOTATIONS	REPRISES	REPRISES UTILISEES	REPRISES NON UTILISEES	31/08/2016
Prov. pour litiges loyers	2	1				3
Prov. pour litiges marques et droits économiques	38		38	38		0
Prov. pour litiges prud'homaux						
Prov. pour perte de change						
Prov pensions, obligations simil	15	3	4		4	14
Prov. pour restructuration						
Autres prov. risques et charges	42	0	0			42
Provisions médailles du travail	1					1
TOTAL	99	4	42	38	4	60
	<i>Exploitation</i>	1	42	38	4	
	<i>Financier</i>	3				
	<i>Exceptionnel</i>					

Provision Médailles du travail

Les médailles du travail font l'objet d'une évaluation selon une méthode prospective. La valorisation des engagements tient compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel, du taux de réclamation ainsi que des hypothèses économiques (taux d'inflation et taux d'actualisation) ; l'âge de départ en retraite retenu est de 65 ans.

Provision Prud'hommes

Tous les dossiers faisant l'objet d'un litige devant les prud'hommes sont recensés et sont provisionnés suivant le risque estimé.

Autres provisions pour risques et charges

Il s'agit principalement des provisions pour litiges économiques.

Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées

Les coûts de prestations de retraite et assimilées (indemnités de départ, compléments de retraite) au bénéfice du personnel actif et retraité, mis à la charge de l'entreprise, sont provisionnés dans les comptes.

Ces différentes prestations font l'objet d'une évaluation actuarielle chaque année, selon une méthode prospective prenant en compte les droits acquis à la clôture de l'exercice.

A l'exception de la part couverte par un contrat d'assurance, les indemnités brutes de départ en retraite sont provisionnées en charges à payer pour un montant de 11 K€. Les charges sociales relatives aux indemnités de départ en retraite sont comptabilisées en provisions pour risques et charges.

En milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Valeur actualisée de l'engagement brut	39	43
Provisions pour risques et charges	14	15
Total	53	58

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- Taux moyen de turn-over des 5 dernières années normatives par pôle et par catégorie de personnel
- Table de mortalité : TH/TF 00 – 02
- Taux d'actualisation : 1,5%
- Taux de revalorisation des salaires : 2,00%
- Age de départ à la retraite : 65 ans pour toutes les catégories socio-professionnelles
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges d'exploitation pour -18 K€, la composante financière (coût actuariel et produit de rendement attendu des actifs de régime) est présentée en charge financière pour 9 K€.

17. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En milliers d'euros	EMPRUNTS ET DETTES			
	AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		DIVERS	
	31/08/2016	31/08/2015	31/08/2016	31/08/2015
A moins de 1 an	41	7	34	443
de 1 à 5 ans			4 923	4 224
Plus de 5 ans				
TOTAL	41	7	4 957	4 667

Emprunts souscrits en cours d'exercice	290
Emprunts remboursés en cours d'exercice	

18. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les charges fiscales et sociales sur indemnités de congés payés sont rattachées aux dettes fiscales et sociales.

Etat des dettes par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 593	4 593		
Fournisseurs - Effets à payer				
Personnel et comptes rattachés	225	225		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	205	205		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	23	23		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	119	119		
Dettes immobilisations et comptes rattachés	51	51		
Groupe et associés				
Autres dettes	98	98		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	5 314	5 314		

Charges à payer

En milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	22	22
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	437	146
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		52
Dettes fiscales et sociales	414	430
Autres dettes	0	11
TOTAL	873	661

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 11 k€ pour l'exercice 2015/2016 versus 11 k€ en 2014/2015.

Produits constatés d'avance

NEANT

19. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est présenté hors taxe, net des commissions des grands magasins et des rabais, remises, ristournes accordés.

Ventilation du chiffre d'affaires

CA en milliers d'euros	31/08/2016			31/08/2015		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	14 180	1 934	16 114	14 441	1 988	16 429
Prestations de services et divers	-75	19	-55	54	16	70
Total	14 105	1 953	16 059	14 495	2 004	16 499

Transferts de charges

En milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Sinistre sur stocks		
Charges de personnel et transactions		2
Achats externes		
Indemnités d'assurance		
Créances irrécouvrables		
Honoraires		
Stocks Matières premières		
Autres		
TOTAL	0	2

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation représentent 38 K€ sur l'exercice.
Ils correspondent principalement à des régularisations de coûts d'exercices précédents.

20. PERSONNEL

Effectif moyen de l'exercice

CATEGORIE	31/08/2016	31/08/2015
Cadres	11	13
Assimilés cadres	1	1
Employés	76	74
Ouvriers		
Personnel mis à disposition		
Total	88	88

Engagements en matière de droit individuel à la formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Le compteur des heures du CPF est individualisé et accessible sur le site www.moncompteformation.gouv.fr/.

Rémunérations des organes d'administration et de direction

NEANT

21. RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	26	19
Produits nets de cession des valeurs mobilières		
Sous-total produits	26	19
Dotations financières aux amortissements et provisions	3	
Intérêts et charges assimilées	359	1 290
Différences négatives de change	31	4
Charges nettes sur cessions de VMP		
Sous-total charges	394	1 294
RESULTAT FINANCIER	-368	-1 275

22. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	70	200
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 168	396
Amortissements dérogatoires	14	6
Sous-total produits	1 253	602
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-326	- 62
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-1 177	- 901
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-1 064	-2 253
Amortissement dérogatoire	-127	-27
Sous-total charges	-2 693	-3 243
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 440	-2 640

Le résultat exceptionnel est constitué essentiellement :

- VNC des immobilisations mises au rebut / cédés : (1 177 K€),
- Des dépréciations de fonds de commerce et droits au bail (1 003K€),
- Des régularisations de refacturation par VIVARTE (321 K€),
- Des reprises de dépréciations sur fonds de commerce et droits au bail 1 168K€,

23. CONSOLIDATION

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

NOVARTEX SAS au capital de 2 222 432 595 euros ayant son siège social 28 avenue de Flandre, 75949 PARIS Cedex 19.

24. INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES AU 31/08/2016

(En milliers d'euros)

POSTES	MONTANTS CONCERNANT LES ENTREPRISES	
	LIEES	AVEC LESQUELLES LA SOCIETE A UN LIEN DE PARTICIPATION
Avances et acomptes sur les immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts - Dépôts et cautionnements versés		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés	331	
Autres créances	51	
Créance d'impôt liée à l'intégration fiscale	453	
Compte Courant - Actif		
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	4 200	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	571	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	42	
Dettes fiscales et sociales	8	
Autres dettes	34	
Compte Courant - Passif	713	
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières	309	

Les transactions entre les parties liées visées à l'article R. 123-198 11° du code de commerce ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires.

25. IMPOTS SUR LES BENEFICES

Aux termes d'une convention spécialement conclue à cet effet, la Société COSMOPARIS est intégrée fiscalement dans le périmètre de la société Novartex.

A ce titre, COSMOPARIS doit acquitter annuellement à la société tête de groupe une somme égale au montant de l'impôt sur les sociétés dont elle aurait été normalement redevable si elle n'avait pas fait partie du groupe intégré.

Les incidences sur l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel la société est solidaire : NEANT
- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté par la société en l'absence d'intégration fiscale : NEANT
- Report en arrière des déficits : NEANT
- Impôt correspondant : NEANT
- Cumul des déficits reportables : NEANT

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi - CICE

Conformément à la 3ème loi de finances rectificatrice pour 2012, la société COSMOPARIS bénéficie du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE).

En accord avec les textes en vigueur, la Société a opté pour une présentation du produit à recevoir au titre du CICE en minoration de l'impôt sur les sociétés.

Le CICE a été utilisé conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du CGI, et a contribué aux efforts entrepris par la Société en matière d'avantages au personnel et d'investissement.

Un produit à recevoir a été comptabilisé au titre des rémunérations éligibles et versées depuis le 1er septembre 2015 ; il s'élève à 106 K€ dans les comptes de la Société au 31 août 2016.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	Participation	TOTAL
Résultat avant impôt	-2 178	-1 440	-16	-3 634
Réintégrations	38	1009	18	1 066
Déductions	- 76	-1168	-18	-1262
TOTAL	-2 215	-1 599	-16	-3830
Impôt				
Contribution additionnelle				
Crédits d'impôt	-106			-106
Impôt sur les sociétés	-106	0	0	-106

Risques fiscaux

La société ne fait l'objet d'aucune vérification fiscale.

Situation fiscale latente ou différée

VARIATION DES BASES D'IMPÔTS DIFFÈRES OU LATENTS (en milliers d'euros)						
	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DECALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1. Provisions réglementées Amortissements dérogatoires		60	15	127		173
2. Subventions d'investissement						
3. Charges non déductibles temporairement						
31. A déduire l'année suivante						
Participation des salariés		18	18	16		16
Autres		37	37	22		22
32. A déduire ultérieurement						
Provision pour retraite		15	4	3		14
Autres				11		11
4. Produits non taxables temporairement						
Plus values en sursis d'imposition						
5. Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées						
TOTAL	0	130	74	179	0	236
II. ÉLÉMENTS A IMPUTER						
1. Déficits reportables						
2. Amortissements différés						
3. Moins values à long terme						
4. Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						

26. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Devises

L'engagement d'achats de devises au 31/08/2016 auprès de Financière Vivarte (société du groupe Novartex) représente 2 105 K US \$ soit 1 919 K€ (au cours de couverture).

Cautions bancaires reçues (en milliers d'euros)

	ENCOURS BAUX	ENCOURS DOUANES	GARANTIES A 1ERE DEMANDE
BESV	58		
CLIENTS			185
TOTAL	58		185

Cautions bancaires données (en milliers d'euros)

	ENCOURS BAUX	ENCOURS DOUANES
Bailleurs	58	
FOURNISSEURS	592	
TOTAL	650	

Crédits documentaires

- Engagements en faveur de nos clients au 31/08/2016 en matière de crédits documentaires : 0 K€.
- Engagements en faveur de nos fournisseurs au 31/08/2016 en matière de crédits documentaires : 1 286 K€.

Le 05 novembre 2015, l'Associé Unique a autorisé la signature par la Société du protocole d'accord valant avenant n°4 du protocole d'accord intermédiaire du 17 avril 2014, au titre de la sécurisation des lignes d'encours de crédits documentaires, ainsi que l'avenant n°2 de la convention de gage-espèces associée. Cette convention prévoit notamment la mise en place d'un gage-espèces, comme indiqué à la note 12 « Créances », afin de garantir les propres obligations de la Société au titre des lignes Crédoc consenties, ainsi que les obligations des autres filiales du Groupe parties prenantes au protocole au titre des lignes Crédoc qui leur sont consenties, dans le cadre de la mutualisation des sommes gagées.

27. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

NEANT